Association Sportive Mantaise ATHLÉTISME

asmantesathlétisme.com

Responsable administratif: Martine Grouard (Tél.: 06.75.26.64.29)

Responsable sportif: Georges Grimm (Tél.: 06.82.87.84.71)

Dossier d'adhésion saison 2023-2024

ASMantaise

ATHLÉTISME

Pour adhérer à la section, il faut :

1 - PRENDRE CONNAISSANCE de la Charte et du Règlement intérieur du club (consultables sur le site)

2 - FOURNIR:

• Le dossier d'adhésion complet : Bulletin d'inscription et Fiche d'autorisations.

3 - S'ACQUITTER DE LA COTISATION ANNUELLE:

Catégories	Cotisations		
	1 ^{ère} licence au club	Au club précédemment	 Tarif de cotisation dégressif si plusieurs membres de la même
Baby athlé, Eveil athlétique, Poussins,	160 €	130 €	famille dans le club :
Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Espoirs, Seniors et Vétérans	160 € + maillot à 30€	130 €	-2 ^{ème} membre : -10 € -3 ^{ème} membre et suivants,
Licence loisirs (Marche Nordique,)	85 €	80 €	15 €
Dirigeants et entraîneurs non compétiteurs	80 €		Attention! Ces tarifs tiennent compte de la distinction entre les intra et extramuros de la ville de Mantes la Jolie
Dirigeants et entraîneurs compétiteurs et athlètes classés : N4, N3, N2, N1 et mieux durant la saison écoulée	90 €		

Possibilité de régler la totalité ou une partie de la cotisation avec les : chèques-vacances, coupons-sports, Pass + (80 € ou 100 € pour les 11/18 ans), Pass Sport (50 € selon les ressources pour les 6/17 ans) et de se faire rembourser en partie ou en totalité la cotisation pour les bénéficiaires des « bons loisirs » délivrés par la C.A.F.

- Le montant de la cotisation ouvre droit à la licence F.F.A. et à son assurance mutuelle (qui vient en complément de vos assurances personnelles) et permet de bénéficier de l'encadrement, des déplacements ainsi que d'un carnet de la tombola annuelle de l'A.S. Mantaise.
- ➤ Le port du maillot de club est obligatoire pour les compétitions à partir des benjamins (coût 30 €)
- Tee-shirt (Ecole d'athlétisme) donné lors de la 1ère compétition (5 euros si remplacement).

ATTENTION!

- Le nombre d'adhésions par catégorie étant limité, seuls les dossiers complets (bulletin d'inscription, fiche d'autorisations et cotisation, ...) par ordre de réception seront retenus.
- > Tout dossier incomplet sera refusé.

4 - PROCEDER SUR LE SITE DE LA F.F.A.: (https://www.athle.fr/acteur/)

• A sa demande de licence dans son espace personnel avec ses identifiants: **avant** le dépôt du dossier d'adhésion (**si renouvellement de licence**), **après** le dépôt du dossier d'adhésion (**si nouvelle licence**).

JOURS ET <u>HEURES DES ENTRAÎNEMENTS</u> (Stade Jean Paul David de MANTES LA JOLIE)

Ecole d'Athlétisme (sauf vacances scolaires)

-Baby athlé (2018-2019) ▶ mercredi (14h30 - 15h30) et samedi (10h00 - 11h00)

-Poussins (2013-2014) • mercredi (14h30 - 15h45) et samedi (10h00 - 11h15)

♦ Benjamins (2011-2012) ▶ mardi, vendredi (18h30 - 20h15)

❖ Minimes (2009-2010) ▶ mardi, vendredi (18h30 - 20h30) et samedi (14h30 - 16h30)

❖ Toutes les autres catégories
 ▶ lundi - mardi - mercredi - jeudi - vendredi (18h30 - 20h30)

samedi (14h30 - 16h30) et dimanche (10h00 - 11h30)

Association Sportive Mantaise ATHLÉTISME

asmantesathlétisme.com



BULLETIN D'INSCRIPTION			
NOM : PRÉNOM :			
Né (e) le : à :			
Sexe : H - F Nationalité :			
ADRESSE :			
CODE POSTAL : VILLE :			
Téléphone :			
E.mail (en MAJUSCULES) : (Obligatoire pour recevoir les identifiants et la licence F.F.A.)			
$\ \square \ 1^{\grave{e}re}$ adhésion au club $\ \square \ Renouvellement \ - \ N^{\circ}$ de licence :			
□ Mutation - Club précédent :			

- ❖ QUESTIONNAIRE MEDICAL (Articles L 231-2 et L 231-2-2 du code du sport)
- Pour satisfaire au volet santé, obligatoire pour l'obtention de sa licence, il faut :
- Pour les mineurs : Se connecter sur le site de la F.F.A. (https://www.athle.fr/acteur/) dans son espace personnel avec ses identifiants reçus par Email, remplir le « Questionnaire de Santé » avec votre enfant et si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions fournir un certificat médical autorisant la pratique de l'athlétisme en compétition.
- Pour les majeurs : Se connecter sur le site de la F.F.A. (https://www.athle.fr/acteur/) dans son espace personnel avec ses identifiants reçus par Email, remplir le questionnaire « Parcours Prévention Santé » et si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions fournir un certificat médical autorisant la pratique de l'athlétisme en compétition.

ATTENTION, dans les 2 cas, la finalisation de la demande de licence s'effectue par le club.

FICHE D'AUTORISATIONS * DROIT A L'IMAGE ☐ J'autorise ☐ Je n'autorise pas L'A.S. Mantaise athlétisme à utiliser et diffuser mon image ou celle de mon enfant sur tout support de communication destiné à la promotion du club. **❖ PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE** Nom et Prénom : * ASSURANCE -Une assurance individuelle Accident de base et Assistance est proposée par la F.F.A. (sans supplément dans l'adhésion). -L'A.S. Mantaise est assurée en responsabilité civile auprès de AXA (n° 0010000343752087) pour ses bénévoles, salariés et adhérents. Je prends acte de ma possibilité de souscrire des garanties individuelles supplémentaires qui resteront à mon appréciation et à ma charge. * REGLEMENTS Je m'engage à respecter ou à faire respecter par mon enfant les règlements de la Fédération Française d'Athlétisme et reconnais avoir pris connaissance de la Charte et du Règlement intérieur de l'A.S. Mantaise Athlétisme (documents consultables et téléchargeables sur le site internet du club) et déclare les accepter dans leur totalité. **❖ AUTORISATIONS PARENTALES POUR LES MINEURS** • Je soussigné(e) (père, mère, tuteur) autorise l'enfant ➤ à pratiquer l'athlétisme au sein de l'A.S. Mantaise et en particulier à participer à tous les entraînements et/ou compétitions, ainsi qu'aux déplacements nécessaires à cette pratique. À à rentrer seul le soir au domicile après l'entraînement *(en cas de réponse négative, je m'engage à vérifier la présence de l'animateur/entraîneur au début de la séance d'entraînement). • J'autorise les entraîneurs ou responsables du club : ➤ à prendre le cas échéant toute mesure, y compris hospitalisation et/ou intervention chirurgicale nécessitées par l'état de santé de mon enfant.* > à transporter mon enfant en véhicules particuliers, de club ou de location, conduits soit par des parents soit par des membres du club lors des déplacements (compétitions, ...).* *Rayer en cas de refus Le:..... **Signature de l'adhérent** (des parents ou du représentant légal si adhérent mineur)